

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

MILK SHAKE CHOCOLAT 10%

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

MILK SHAKE CHOCOLAT 7%

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.